

20 mai 2025

Information réglementée

Procès-verbal de l'assemblée générale de Roularta Media Group du 20 mai 2025

L'assemblée générale de Roularta Media Group NV du 20 mai 2025 a approuvé tous les points inscrits à l'ordre du jour : (i) en particulier, les chiffres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 et la proposition de ne pas distribuer de dividende ont été approuvés ; (ii) décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire ; (iii) le rapport de rémunération pour l'exercice 2024 et (iv) la politique de rémunération ont également été approuvés.

À la suite de l'assemblée générale, les perspectives pour 2025, telles que déjà communiquées dans le communiqué de presse sur les chiffres de 2024, ont également été confirmées.

Comme l'indique la tendance observée au cours des trois premiers mois de 2025, RMG subit une pression sur ses revenus publicitaires. RMG tient compte du fait que le comportement des annonceurs est assez fluctuant et imprévisible. Une évolution négative de la conjoncture économique peut avoir un impact négatif sur les dépenses des annonceurs.

La stratégie numérique de RMG porte ses fruits, avec la conclusion d'un plus grand nombre d'abonnements numériques.

En 2025, RMG continuera à miser sur l'acquisition de nouveaux abonnements print, numériques et familiaux, ainsi que sur la conclusion de partenariats stratégiques afin de viser une croissance stable et durable du chiffre d'affaires.

La vente par numéro correspond à la tendance du marché, qui est à la baisse tant en Belgique qu'aux Pays-Bas.

Les rentrées provenant d'extensions de lignes et d'événements seront plus ou moins stables.

Dans le segment Printing Services, RMG s'attend aussi à ce que le chiffre soit relativement stable.

À l'exception d'une indexation des prix, les coûts de distribution pour 2025 restent en ligne avec ceux du second semestre de 2024. Il y a toutefois une augmentation des coûts de distribution par rapport au premier semestre de 2024. Diverses modifications internes apportées à la procédure de distribution, combinées à un crédit d'impôt, permettront de compenser en partie la hausse des coûts.

RMG s'attend à des coûts stables ou légèrement en hausse pour l'énergie et les matières premières. Néanmoins, le Groupe continue à mettre en œuvre des mesures d'efficacité pour contrer l'inflation persistante.

RMG continuera à investir dans la durabilité, le leadership sur le marché, les marques multimédias, la technologie et le talent.

À l'issue de la partie formelle de l'assemblée générale, les actionnaires présents ont également reçu une brève explication sur les conditions de l'offre publique d'acquisition volontaire et

conditionnelle de Koinon NV sur les actions de Roularta qu'elle ne détient pas encore. Vous pouvez consulter la présentation PowerPoint sur le site www.roularta.be/fr/bourse/offre-publique-dachat, où se trouvent également le prospectus, le mémoire de réponse et le rapport de l'expert indépendant.

À propos de Roularta Media Group

Roularta Media Group (RMG) est un groupe multimédia coté en bourse occupant près de 1.200 employés et avec un chiffre d'affaires total de 320 millions d'euros. En Belgique, RMG est le leader du marché dans le domaine des magazines en néerlandais et en français, et le leader sur le plan des médias locaux, avec e.a. le journal De Zondag. Aux Pays-Bas, RMG possède le deuxième plus grand portefeuille de marques de magazines. RMG dispose d'une imprimerie offset ultramoderne, Roularta Printing, qui sert tous les grands groupes de médias dans le Benelux et les pays voisins. RMG possède des outils numériques puissants, comme l'application « Mes Magazines », avec un kiosque numérique, un site web 24/24 alimenté par toutes les rédactions, et des abonnements accessibles à toute la famille. Avec le programme de durabilité Roularta Cares, RMG est un précurseur en matière de durabilité dans le secteur des médias.

Contact

Xavier Bouckaert, CEO
xavier.bouckaert@roularta.be
+32 (0)51 26 61 11